

LES DROITS DE L'HOMME EN CHINE

N°88 - Juin 2014

Pourquoi faudrait-il vous croire ? La tuerie de 1989 vous fait perdre la face.

C'est avéré : le Prix Nobel Liu Xiaobo «est un criminel : il a enfreint la loi chinoise». Les avocats défenseurs des droits civiques «sont des imposteurs : leur activité n'a rien à voir avec leur profession». Les discussions au sein du Parti «sont des secrets d'État» car l'État, c'est le Parti, comme sont « secrets d'État » le nombre des exécutions annuelles et les effectifs des camps de travail ; pourquoi donc les gens s'y intéresseraient-ils ? Il n'y a pas plus démocratique que le régime chinois puisqu'il a le courage de refuser la chienlit des élections libres ; il n'est pas de régime plus soucieux du peuple, là où les inégalités de ressources atteignent les sommets mondiaux, etc.. Drapés dans la toge du vieux Confucius, affectant de se ranger derrière leur maître en politique, les dirigeants chinois rejettent sa leçon principale : ne pas mentir, savoir appeler un chat un chat et «rectifier les noms».

L'AVEUGLEMENT SUR LA RÉPRESSION DE 1989 ET LA PLACE DE L'ARMÉE.

Ainsi en est-il du massacre de Tiananmen, commémoré ce quatre juin. Vingt cinq ans plus tard, le mouvement des citoyens de Tiananmen continue de poser au parti une question fondamentale : celle de sa reconnaissance comme mouvement démocratique et dénonciateur de la corruption. Le pouvoir refuse d'ouvrir le dossier, interdit qu'on en parle, condamne toute critique. Ce faisant, il se porte tort car il faudra un jour payer le prix du mensonge : Montaigne le constatait à sa manière : «Je me fais plus d'injure en mentant que je n'en fais à celui à qui je mens». Cet entêtement porte à croire qu'en semblables circonstances, le régime ferait de nouveau appel à l'armée.

Aujourd'hui comme en 1989, contenir et réduire au silence le courant démocratique est essentiel au maintien du régime. Mais le mutisme imposé et la crainte de parler ne signifient pas que tout le monde ignore les faits. Les milliers de participants ont

informé leur famille de la loi martiale, ont décrit les tirs des soldats, l'avancée des chars, l'emplissage des hôpitaux et de leur salle mortuaire ; ils ont appris les exécutions des jours suivants et les incarcérations tout au long des années 90. Du fond de leur cœur, ils demandent justice même s'ils se taisent à cause des menaces.

À l'étranger, l'information circule aussi ; les commémorations anniversaires se succèdent ; des musées rassemblent les documents ; de nombreux sites diffusent sur l'internet témoignages et recherches. Des gouvernements maintiennent l'embargo sur les livraisons d'armes. Le régime chinois seul fait silence dans l'espoir que la tuerie sortira des mémoires.

Certes, il reconnaît à la rigueur l'existence d'une émeute ; seulement, puisqu'elle était dirigée contre le parti et contre le socialisme, il était «correct» de la réprimer. Il affecte donc de garder l'âme tranquille ; c'est un pourtant un faux semblant : une liste inévitablement incomplète fait état de cent quarante huit arrestations depuis deux mois, destinées à prévenir des commémorations intempestives de l'anniversaire. Une rencontre privée d'une quinzaine de personnes pour parler de 1989 inquiète le pouvoir au point qu'il décide d'arrêter le groupe et de condamner l'avocat Pu Zhiqiang, le plus connu d'entre eux. Si vous n'avez commis aucun crime, dit l'adage chinois, vous n'avez pas à craindre que le diable frappe à la porte. Cette nervosité fébrile et dérisoire envers une poignée d'intellectuels contraste avec les ambitions affichées d'un État qui croit pouvoir proposer aux États-Unis la gestion à deux des affaires du monde.

Reconnaître la légitimité du mouvement de 1989 et de ses revendications est une étape incontournable vers l'institution d'un État de droit et du règne de la loi. Détenteur de la force comme président de la Commission militaire du parti, Deng Xiaoping avait fait appel à l'armée contre l'avis même du Secrétaire

>>>

général du parti, montrant qu'en définitive alors comme aujourd'hui, le pouvoir compte d'abord sur les militaires et n'a que faire de la Constitution. Celle-ci garantit la liberté d'expression et de manifestation : les tanks l'ont écrasée sur ordre d'un seul homme. Pour ôter toute ambiguïté, le chef d'aujourd'hui Xi Jinping a pris en main à la fois le parti, l'armée et l'État. Que le pouvoir soit au bout du fusil en temps de guerre ou de révolution, on le sait bien en célébrant le débarquement de Normandie ; mais qu'un régime compte encore sur l'armée pour se maintenir soixante ans après la prise du pouvoir force à s'interroger. Un général un peu oublié aujourd'hui, Cluseret, l'affirmait : «Le premier élément d'une dictature est une force militaire permanente comme le premier élément d'un civet est un lièvre».

L'anniversaire de Tiananmen n'est nulle part célébré avec plus de force et de ferveur qu'à Hongkong. C'est que nombre d'habitants du territoire partagent les idéaux des étudiants, redoutent la puissance du gouvernement central et craignent que soient trahies les promesses de démocratie négociées avec les Britanniques.

HONGKONG, PÔLE DE RÉSISTANCE.

Les résultats du 30 juin du referendum mené à Hongkong montrent en effet une défiance croissante de la population envers les autorités de Beijing. La consultation sur les modalités souhaitables du suffrage universel a été déclarée illégale par le pouvoir central. Elle a donné lieu à plus de trois milliards d'attaques venues de plusieurs milliers d'ordinateurs sur le site internet qui permettait de voter. La publication concomitante d'un livre blanc affirmant que tout pouvoir à Hongkong dépendait du bon vouloir de Beijing – et pas seulement la politique étrangère et la défense – n'a fait qu'exacerber les choses. Le régime prévu pour Hongkong serait ainsi celui d'un simple gouvernement local, contrôlé et encadré par le gouvernement central.

Le livre blanc de juin revient sur toutes les assurances données lors de la déclaration conjointe sur Hongkong du 19 décembre 1984. Selon le principe «Un pays, deux systèmes», la population de Hongkong pouvait alors être tranquille : elle désignerait le gouvernement du territoire, elle jouirait d'une large autonomie et aucun changement n'interviendrait avant cinquante ans. On maintiendrait la Common Law ; les tribunaux seraient indépendants.

Beijing maintenant a changé de point de vue : l'autonomie de Hongkong comme celle de Macao sont accordées par le centre, qui détient la véritable autorité ; les problèmes de Hongkong sont des affaires intérieures de la Chine ; l'étranger n'a donc aucun mot à dire. Le Comité permanent de l'Assemblée chinoise interprétera à son gré les dispositions de la Loi fondamentale ; il la modifiera s'il le souhaite. Quant au suffrage universel, il s'exercera à propos de candidatures officielles, désignées par un Comité qui pourra écarter les voix dissonantes. Les juges sont considérés comme relevant des services administratifs du territoire, ce qui montre bien que, malgré eux, les dirigeants chinois font des juges les serviteurs de la politique de Beijing. Pourtant aujourd'hui à Hongkong, nombre de juges ne sont pas chinois ; ils ont seulement prêté serment lors de leur entrée en fonction.

Demander aux membres du secteur public, en y incluant les juges, de respecter l'obligation «patriotique» était plus que maladroit ; il suffit de voir ce qu'a donné à l'intérieur de la Chine l'obligation faite aux églises d'être «patriotiques». Les avocats et les juges ont défilé en masse le 30 juin pour réaffirmer leur exigence de l'indépendance de la justice et de la séparation des pouvoirs.

Les citoyens de Hongkong sont des gens raisonnables et ils ont raison d'avoir peur. Comment croire en effet que la Chine, qui arme sans relâche ses troupes contre la dissidence, pourrait en 2017 accepter une démocratie véritable à Hongkong ? Les effets sur l'intérieur du pays en seraient périlleux pour le régime et renforceraient le courant libéral, donnant droit de cité aux concepts honnis des droits de l'Homme, du pluripartisme, de la séparation des pouvoirs, des «prétendues » valeurs universelles.

LA PASSIVITE EUROPEENNE

L'Europe, y compris l'Angleterre directement impliquée par l'histoire, osera-t-elle prendre parti sur l'avenir de Hongkong et plus généralement sur la politique chinoise ? On peut en douter bien qu'il s'agisse de démocratie, donc d'une affaire de principe. Le 22 octobre 2009, le parti au pouvoir en France a conclu un protocole d'échanges et de coopération avec le P.C.C., comme s'il s'agissait d'un parti ordinaire. Chaque capitale préfère jusqu'ici sourire avec indulgence aux émissaires chinois et ne rien voir ou ne rien dire de l'internement des libéraux, des menaces qui pèsent sur leur famille, des coups de bâton distribués dans les cellules, du défaut systématique de soins sanitaires, au risque de la mort des détenus, sans parler de la pollution quasi définitive des eaux et des terres. S'élevant contre la traite des noirs et l'esclavage, Voltaire questionnait : «C'est à ce prix là que vous mangez du sucre ?». Il pourrait lancer une interrogation semblable à l'adresse des commerçants et gouvernements européens qui ne disent rien de peur de perdre une signature : «C'est à ce prix là que vous obtenez vos contrats ?».

À écouter ces derniers, on a l'impression qu'ils s'attendent à ce que la situation se prolonge, que le régime anachronique du parti unique perdure au long du XXI^e siècle et même qu'il le domine. Les dérisoires dialogues sino-européens ou sino-français sur les droits de l'Homme se reconduisent de semestre en année, sans que personne n'y attache d'importance. Comme si l'absence de démocratie interne n'avait pas son pendant négatif sur la scène internationale.

La précédente équipe cherchait à se maintenir au pouvoir, principalement par la fiction de «l'harmonie» et en évitant les turbulences sociales. Aujourd'hui pour les nouveaux dirigeants, il s'agit de mener à l'intérieur comme à l'extérieur une ambitieuse politique de puissance, de chanter «le rêve chinois», de déployer ses forces, comme un homme longtemps accroupi qui déciderait de se relever et d'étendre les bras vers tout ce qui l'attire. Cette disposition d'esprit s'accommode mal d'un régime constitutionnel ; l'absence d'état de droit à l'intérieur a pour corolaire à l'extérieur une expansion en influence et en territoire, avec volonté d'intervenir de plus en plus dans l'agencement du monde.

La politique chinoise est entrée dans une nouvelle époque, celle où elle croit tirer avantage de l'étalage de la puissance économique et militaire, où elle veut impressionner avec une peur cachée : celle de n'être pas crainte. Il paraît qu'à cette grande ambition, la France a l'honneur d'être associée comme «partenaire stratégique». On espère que les mots sont vides de sens.

SOMMAIRE

Liberté d'expression et d'information. Contrôle de l'internet.	5
Répression du mouvement démocratique. Liberté religieuse.	5 - 6
Avocats. Appareil répressif. Corruption.	6 - 8
Condition ouvrière. Conflits du travail.	8
Question rurale. Environnement. Niveau de vie.	8 - 9
Minorités ethniques	9 - 10
. Question tibétaine	
. Question ouïghoure	
Hongkong. Macao	10 - 11
Tensions militaires. Litiges et conflits territoriaux	11 - 12
Informations diverses	12 - 13
Sources d'information	13
Bibliographie	13
Communiqué de presse	14

(Les dates figurant en début de rubrique sont celles des faits ; les dates de fin de paragraphe, celles de l'information. Si la date des faits est inconnue, la date de début de rubrique est celle de l'information. Certaines informations parvenues récemment se rapportent à des événements relativement anciens. Les chiffres donnés en euros équivalent au montant en yuan, sur la base 1 euro = 9 yuan)

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET D'INFORMATION. CONTRÔLE DE L'INTERNET.

- 2 juillet** **Blocage de nombreuses liaisons de l'internet avec l'étranger et fermeture de nombreux blogs** à l'occasion de deux dates anniversaires «sensibles» : la fondation du parti communiste (premier juillet 1921) et la restitution de Hongkong à la Chine populaire (premier juillet 1997). Les programmes de messagerie apps, comme Line, Kakaotalk ou Viber ont cessé de fonctionner. Quelques semaines auparavant, les autorités avaient une fois de plus bloqué la messagerie électronique de Google. (R.F.A., 2 juillet)
- 25 juin** **Arrestation officielle pour «incitation à la subversion du pouvoir d'État» de l'écrivain pigiste Jiang Lijun.** Il aurait diffusé sur l'internet des informations déplaisantes pour le pouvoir. La présente accusation lui fait encourir jusqu'à cinq ans d'emprisonnement. Il avait déjà été condamné à quatre ans d'incarcération en 2003. (R.S.F., 1 juillet)
- 21 juin** **Arrestation du journaliste Yin Yusheng, à Dalian (Liaoning).** Il avait participé en février à une commémoration de Zhao Ziyang, l'ancien premier ministre décédé qui avait été écarté après son désaveu de l'intervention militaire contre le mouvement démocratique de 1989. Yin Yusheng avait enquêté sur des affaires de corruption liées au tremblement de terre du Sichuan (2008). Le journaliste s'attendait à cette arrestation et avait diffusé sur Weibo une photo le montrant menotté. (R.S.F., 1 juillet)
- 18 juin** **Le bureau gouvernemental des médias diffuse une circulaire enjoignant de ne publier aucune information non approuvée par les autorités** car pouvant porter préjudice au pouvoir. Le texte affirme que les infractions seront sanctionnées. Prise au pied de la lettre, la circulaire apporte une restriction nouvelle et de grande ampleur à la liberté professionnelle des journalistes. (C.P.J., Xinhua, 18 juin)
- 30 mai** **Mise en détention à Shenzhen de deux journalistes de Hongkong,** pour avoir vendu des magazines sur le sol chinois. On ignore la date du procès. Les publications de Wang Jianmin et de Guo Zhongxiao, satiriques et critiques du pouvoir central, sont volontiers achetées par les Chinois de l'intérieur lorsqu'ils visitent l'ancienne colonie britannique. Dans des circonstances voisines, Yiu Man-tin, l'éditeur hongkongais du dissident Yu Jie, a été condamné le 7 mai à dix ans de prison par un tribunal de Shenzhen, officiellement pour «contrebande». (S.C.M.P., 7 juin)

RÉPRESSION DU MOUVEMENT DÉMOCRATIQUE. LIBERTÉ RELIGIEUSE.

L'organisation China Human Rights Defenders a identifié cent quarante huit personnes arrêtées, déplacées ou assignées à résidence en liaison avec le vingt-cinquième anniversaire du massacre de Tiananmen (3-4 juin 1989). Cinquante d'entre elles ont été placées en détention «criminelle».

- 20 juin** **La police de Shanghai a mis en détention une douzaine de personnes qui s'étaient rassemblées le 16 mai,** peu avant la réunion des chefs de gouvernement asiatiques, pour demander au Président du parti Xi Jinping de respecter les droits de l'Homme. Ils sont accusés de «créer des troubles». On connaît les noms de quatre des détenus : Yan Lanying, He Zhimei, Wang Yongfeng et Zheng Peipei, une militante dont la maison a été démolie, qui a déjà séjourné dans une prison clandestine où elle a subi de mauvais traitements. (Wei quan wang, 27 juin)
- 22 juin** **La journaliste Gao Yu, accusée d'avoir divulgué des secrets d'État, aurait été frappée et torturée en raison de son refus de coopérer avec les autorités.** Elle en aurait porté les marques sur le visage et sur les jambes, ce qui expliquerait le floutage de la télévision lors de la

«confession de ses crimes» le 8 mai. (*Boxun 24 juin*)

- 19 juin** **Condamnation par un tribunal de Xinyu (Jiangxi) de la militante des droits civiques Liu Ping et de l'activiste Wei Zhongping** à six ans et demi de prison, pour «création de troubles», «rassemblement de foule pour troubler l'ordre en un lieu public» et «usage de culte pervers pour empêcher l'application de la loi». Le tribunal a infligé trois ans d'incarcération à leur ami Li Sihua, pour «création de troubles». Membres du Nouveau Mouvement des Citoyens, tous trois étaient détenus depuis avril 2013 sans jugement. Ils se battaient pour que les dirigeants déclarent le montant de leur fortune, pour que la Chine ratifie le pacte international sur les droits civiques et politiques et pour des candidatures libres aux élections locales. (*Weiquanwang, 19 juin*)
- 16 juin** **Huit anciennes détenues du camp de rééducation de Masanjia (Liaoning), connu pour les sévices infligés aux prisonnières, ont été condamnées** par le tribunal de Haicheng (Liaoning) à des peines de un an à dix-huit mois de prison pour avoir réclamé réparation. Elles avaient été arrêtées au mois de mars pour «création de troubles». D'autres, mises en détention à la même époque, attendent d'être jugées ou ont été relâchées en attendant la fin de l'enquête. (*C.R.L.W., 30 juin*)
- 11 juin** **Mille cinq cents membres de la secte du Dieu tout puissant et de la secte des Disciples ont été arrêtés**, après la mort d'une femme frappée dans un restaurant MacDonald 's de Zhaoyuan (Shandong) au mois de mai. Cinquante-neuf d'entre eux ont été condamnés à des peines de prison. La victime aurait refusé de donner son numéro de téléphone dans le cadre d'une campagne de recrutement. (*Xinhua, 11 juin*)
- 5 juin** **Remise en liberté «sous caution en attendant la poursuite des enquêtes» de l'écrivain Hu Shigen**, du critique Hao Jian, de la blogueuse Liu Di et de l'universitaire Xu Youyu, arrêtés le 3 mai lors de la réunion tenue avec l'avocat Pu Zhiqiang, maintenu en détention. Les journalistes Wu Wei et Xin Jian sont aussi sortis de détention. Il leur est interdit à tous de quitter la capitale et de publier des articles. (*C.H.R.D., 12 juin*)
- 4 juin** **Détention pour «création de troubles» de la pétitionnaire du Hebei Duan Shulan.** Elle ne cesse de protester contre un rapport d'enquête qui aurait nié la responsabilité des agents publics dans la mort de ses deux jeunes enfants, tués il y a une dizaine d'années. Elle a soutenu depuis chaque grande cause des droits civiques ; il est possible que son arrestation soit liée à une intention de manifester pour l'anniversaire de juin 1989. (*C.H.R.D., 12 juin*)
- 3 juin** **Arrestation du militant du Hunan Lü Cheng**, alors qu'il portait un maillot rappelant le mouvement de protestation de 1989. Lü suivait le Nouveau Mouvement des Citoyens de Xu Zhiyong ; il avait collecté des fonds pour la famille de Zhao Fengsheng, activiste du Hunan arrêté le 28 novembre 2013 pour «subversion du pouvoir d'État».
- 30 mai** **Inculpation pour «création de troubles» du militant du Hubei Zhang Yi.** Ancienne victime de la répression de 1989, il aurait envisagé sur la toile un rassemblement pour l'emploi, pour de meilleures conditions de travail et pour le respect de la dignité personnelle. Il avait été arrêté le 29 mars au Heilongjiang, alors qu'il exprimait son soutien à quatre avocats détenus, puis relâché et placé sous surveillance policière depuis le 21 avril, après une demande d'information sur le sort du militant de Wuhan (Hubei) Zhang Siqing, disparu depuis fin mars. (*Weiquanwang, 14 juin*)

AVOCAT. APPAREIL JUDICIAIRE. CORRUPTION.

L'état de santé de plusieurs militants des droits civiques emprisonnés est inquiétant ; le refus systématique des soins constitue une forme déguisée de torture. Leurs avocats constatent l'affaiblissement des détenus. Cao Shunli est morte en prison le 14 mars 2014, faute de soins ; Goshul Lobsang, ramené chez lui dans un état désespéré, le 19 mars. Cette pratique contrevient aux normes internationales

auxquelles le régime chinois prétend officiellement se conformer. Le Comité des Nations unies pour les droits économiques, sociaux et culturels a demandé à la Chine en mai 2014 d'accorder «l'accès aux soins médicaux en toutes circonstances».

La situation médicale des treize personnes suivantes mérite une attention particulière (C.H.R.D., 24 juin) :

Liu Ping (suite d'opération de vésicule biliaire, diarrhée et arthrite), Karma Tsewang (hépatite, tuberculose), Liu Xia (problèmes cardiaques, dépression), Chen Xi (entérite chronique), Chen Kegui (appendicite), Lü Jiaping (attaques cardiaques, diabète, maladie de la vésicule biliaire), Pu Zhiqiang (diabète, hypertension), Ren Ziyuan (tuberculose), Ilham Tohti (hépatite, problèmes cardiaques, infection de la prostate), Wang Kouma (hypertension, infarctus), Wang Yonghang (tuberculose, épanchements de la plèvre et du péritoine), Zhu Yufu (maladie coronarienne, sclérose cérébrovasculaire, hernie de disque lombaire), Yang Tongyan (tuberculose, diabète, néphrite, hépatite).

- 30 juin** **Dans un communiqué publié par le Quotidien des lois, l'association nationale des avocats traite «d'imposteurs» sept avocats qui figurent parmi les plus courageux défenseurs des droits civiques** et leur retire le droit à une carte professionnelle. Il s'agit de Jiang Tianyong, Tang Jitian, Wang Cheng, Liu Wei, Tang Jingling, Teng Biao, et Zheng Enchong. Leurs activités «n'ont rien à voir avec le travail d'un avocat... ils ternissent l'image et la réputation de la profession». Les deux derniers, sous la contrainte, ont cessé d'exercer depuis quelques temps. Les trois premiers étaient du groupe des onze militants des droits civiques placés en détention pour «mise en danger de la société par l'usage d'un culte» ; ils s'étaient rendus à Jiansanjiang (Heilongjiang) au mois dernier pour retrouver des membres de la secte Falungong détenus dans une prison clandestine. (S.C.M.P., 1 juillet)
- 30 juin** **Éviction du parti communiste du secrétaire du Parti pour Guangzhou (Guangdong), Wan Qingliang, pour cause de corruption.** Le même jour, Xinhua annonce une mesure semblable pour un ancien haut responsable de l'armée, le général Xu Caihou, naguère vice-président de la Commission militaire du Comité central et membre du Bureau politique jusqu'à 2012 ainsi qu'à l'encontre de trois personnalités d'importance : le manager adjoint de la National Petroleum Corporation Wang Yongchun, l'ancien vice-ministre de la Sécurité publique Li Dongsheng et l'ancien responsable de la gestion des entreprises publiques Jiang Jiemin. (Xinhua, S.C.M.P., 30 juin)
- 19 juin** **Le chauffeur de taxi Wen Zhonghua affirme devant le tribunal de Chengdu (Sichuan) qu'il a été cruellement torturé par des policiers non identifiés après son arrestation en 2013.** Ces policiers cherchaient à obtenir de fausses charges à l'encontre de ses collègues. Les chauffeurs de taxi s'étaient rendus dans la capitale pour protester contre des taxes imposées à leur profession par la municipalité de Chengdu. La police les avaient arrêtés pour cette «manifestation illégale» et rapatriés de force à Chengdu. (C.H.R.D., 1 juillet)
- 17 juin** **La police a fait irruption dans le bureau de l'O.N.G. Yirenping de Zhengzhou (Henan) pour obtenir sa coopération dans l'enquête menée contre l'avocat Chang Boyang, détenu depuis le 27 mai.** Chang était le défenseur du couple Chen Wei et Yu Siwen, arrêtés en mai pour avoir organisé une cérémonie du souvenir en l'honneur des dirigeants décédés Hu Yaobang et Zhao Ziyang, vénérés par le mouvement démocratique, La police a gelé le compte bancaire de Yirenping. (C.H.R.D., 19 juin)
- 16 juin** **Des firmes chinoises versent des pots de vin pour obtenir des certificats de contrôle de qualité en un mois, alors que la démarche dure au moins neuf mois.** Selon un agent de l'agence Xinhua, qui avait travaillé sous couvert d'anonymat plusieurs mois dans une entreprise, celle-ci s'est offert le certificat pour 6.500 yuan (730 euros) alors que le prix normal s'élève à 12.000 yuan. L'argent avait été versé directement aux examinateurs. Cette pratique serait fréquente dans l'industrie du jouet et dans le secteur alimentaire. (S.C.M.P., 16 juin)
- 13 juin** **Inculpation de l'avocat Pu Zhiqiang pour «instigation de querelles et création de troubles» et «obtention illégale d'informations personnelles».** Le premier motif est passible de cinq ans de prison et le second, de trois ans. Il avait été arrêté le 3 mai – et officiellement le 6 mai - après une réunion privée d'une quinzaine de personnes autour du thème du 4 juin 1989. Les quatre autres ont été libérées, il y a une semaine.

Selon son avocat, le célèbre Zhang Sizhi, Pu Zhiqing souffre de diabète ; il est interrogé chaque jour, parfois pendant dix heures ; ses jambes sont enflées. L'arrestation de Ph Zhiqiang, avocat connu pour sa modération, est vue comme un geste d'intimidation adressé aux militants du mouvement démocratique. Quatre avocats ont été incarcérés au cours des dernières semaines. (S.C.M.P., 14 juin)

12 juin **Arrestation de plus de trois mille personnes liées à deux cent quatorze réseaux de prostitution dans la province du Guangdong.** 3.553 hôtels ou salons de massage ont perdu leur licence ou sont menacés de suspension d'activité. La seule ville de Dongguan, précarisée par les relocalisations ou fermeture d'usines, compterait 250.000 prostituées. (S.C.M.P., 13 juin)

12 juin **Aucune libération pour raison médicale n'a été accordée depuis son incarcération au militant du Guizhou Chen Xi,** détenu depuis novembre 2011 et condamné à dix ans de prison le mois suivant pour «incitation à la subversion du pouvoir d'État». Il souffre de maladie intestinale grave et de diabète. Son épouse, qui a pu le rencontrer en mai dernier à l'hôpital, estime que sa vie est en danger. (Wei quanwang, 12 juin)

9 juin **La police confirme l'arrestation de l'étudiante de l'Université des Études internationales de Beijing Zhao Huaxu** pour «enseignement de méthodes permettant de commettre un crime». Le 24 mai, elle avait expliqué sur twitter l'intérêt de créer des sites fictifs d'information qui permettraient de diffuser de l'information sur le massacre de 1989 à Tiananmen. (C.H.R.D., 10 juin)

7 juin. **Dans une lettre adressée au Comité permanent de l'Assemblée nationale, une quarantaine de juristes et d'avocats demandent l'abolition du système Incarcération et Éducation** (Shourong) destiné en principe aux prostituées et à leurs clients mais qui remplace parfois la Rééducation par le travail officiellement supprimée. (Wei quanwang, 8 juin)

6 juin **Une vingtaine d'avocats se sont rassemblés devant les bureaux de l'administration pénitentiaire de Zhengzhou** (Henan) pour demander à rencontrer des militants arrêtés à fin mai, dont les avocats Chang Boyang et Ji Laisong. Le 7 juin, ils ont poursuivi par une manifestation assise. Ils n'ont pas obtenu satisfaction. (Wei quanwang, 6-7 juin)

CONDITION OUVRIÈRE. CONFLITS DU TRAVAIL.

30 juin **Selon le Quotidien de la jeunesse, l'excès de travail expliquerait 600.000 morts par an.** La radio chinoise avait parlé en avril dernier de 1.600 décès par jour, liés au stress au travail. (Informations rapportées par Bloomberg, le 30 juin)

26 juin **Un comité d'arbitrage réuni à Changde (Hunan) a rejeté la demande d'indemnité présentée par des salariés de Walmart,** à la suite de leur licenciement et de la fermeture d'un magasin au mois de mars 2014. Les autorités ont pressé les demandeurs d'accepter le complément monétaire non contractuel proposé par la firme d'un montant de 3.000 yuan (333 €). Les salariés l'ont refusé, par crainte d'un précédent qui pourrait faciliter les licenciements dans d'autres établissements de Walmart. Ils ont décidé de faire appel de la décision. (C.L.B., 26 juin)

QUESTIONS RURALES. ENVIRONNEMENT. NIVEAU DE VIE.

1 juillet **Selon une étude menée par l'Université Huazhong, vingt millions d'enfants au moins abandonnent l'école en milieu rural pour suivre leurs parents en ville** et y trouver du



travail. D'après l'enquête, cet abandon résulte moins de pressions financières que du besoin «d'élargir son horizon et de connaître de nouvelles expériences». En outre, la possession d'un diplôme scolaire ne garantit nullement l'obtention d'un emploi. (S.C.M.P., 1 juillet)

- 29 juin** **Arrestation d'une trentaine de villageois de Xingzai, près de Zhangzhou (Fujian), qui protestaient depuis une semaine contre une usine de paraxylène.** La police a tenté de disperser plusieurs milliers de manifestants assis devant l'usine. Trois personnes âgées et une femme ont été relâchées deux jours plus tard. Les villageois se plaignent de fièvre et de vomissements. Des affrontements avaient déjà eu lieu en 2009, lors de la construction du site. (R.F.A., 30 juin)
- 14 juin** **Fermeture d'une fabrique de peinture à Dapu,** district de Hengdong (Hunan), après la découverte de saturnisme chez plus de trois cents enfants. Le taux de plomb dans le sang était depuis trois ans cinq fois supérieur à la limite tolérée (100 mg/décilitre de sang). Les autorités locales avaient protégé l'usine pendant des années, affirmant que ce taux s'expliquait par le mordillement des crayons par les écoliers. (S.C.M.P., 14 juin)
- 14 juin** **Des micro-organismes, dont certains peuvent causer de graves maladies, sont présents dans les canalisations d'approvisionnement de la plupart des grandes villes chinoises.** Ils sont détruits par l'ébullition. Le remplacement, souhaitable pour certains, de l'ensemble de la tuyauterie aurait un coût pour l'instant dissuasif. Il ne pourrait commencer que dans cinq ou dix ans. (S.C.M.P., 14 juin)
- 12 juin** **Suite à la fermeture de nombreuses écoles de village, l'éloignement des établissements maintenus et le temps excessif qu'il faut pour s'y rendre et pour en revenir, incitent de nombreux parents à envoyer leurs enfants travailler dans les villes.** Selon l'Institut de l'Observation contemporaine de Shenzhen, ces abandons scolaires à fin de rémunération atteindraient dix pour cent des élèves du premier cycle du secondaire dans les provinces du centre et de l'ouest. Pour obtenir un emploi, les jeunes se procurent de fausses cartes d'identité pour attester qu'ils ont au moins seize ans. Certains travaillent douze heures par jour pour l'équivalent d'un euro ou un euro et demi. (S.C.M.P., 12 juin)

MINORITÉS ETHNIQUES.

QUESTION TIBETAINE

- 30 juin** **Des Tibétaines de la préfecture autonome de Dechen (Yunnan) qui protestaient contre l'extension d'un chantier de mine de cuivre se sont heurtées à une centaine de policiers.** Ceux-ci les auraient frappées et auraient arrêté quelques hommes qui avaient rejoint la manifestation. Les excavations de la société Huicheng auraient défigurés les environs du village de Mata – y compris une montagne considérée comme sacrée –, avec des accumulations de minerai et de déchets. Les villageois affirment que Huicheng ne dispose pas d'un véritable permis d'exploitation. La police menace d'accroître la répression si les manifestations se poursuivent et dit avoir le droit de tirer à balles réelles si nécessaire. (R.F.A., 2 juillet)
- 20 juin** **Libération de Jangtse Donkho et Buddha deux rédacteurs du journal Shar Dugri,** aujourd'hui interdit. Ils avaient été condamnés en décembre 2010 à quatre ans de prison pour incitation au séparatisme, à l'issue d'un procès où ils avaient été privés d'avocat et d'interprète chinois. (R.S.F., 24 juin)
- 5 juin** **Libération après six ans d'incarcération du réalisateur tibétain Dhondup Wangchen,** auteur du film *Surmonter la peur*. Son assistant Jigme Gyatso était arrivé il y a quelques semaines à Dharamsala, après son évasion d'une prison chinoise. (R.S.F., 6 juin)

QUESTION OUIGHOURE

- 2 juillet** **Plusieurs départements administratifs du Xinjiang ont interdit à leur personnel musulman de jeûner et de participer à des activités religieuses pendant la période du Ramadan.** L'interdiction de jeûne s'étendrait aux membres du Parti, au corps enseignant et à la population jeune. Les journaux ont publié des éditoriaux soulignant les risques pour la santé liés à la pratique du Ramadan. (B.B.C., 2 juillet)
- 30 juin** **Un tribunal de Kashgar (Xinjiang) a condamné à des peines d'emprisonnement 113 personnes impliquées dans soixante-neuf dossiers.** Il a prononcé quatre peines de prison à vie. Les sanctions semblent sévères comme par exemple dix ans de prison pour avoir transmis des messages antichinois, avoir vendu des couteaux à des assaillants, avoir diffusé des pensées religieuses extrémistes ou n'avoir pas dénoncé de suspects. Le Congrès mondial ouïghour dénonce dans un communiqué le non-respect des droits de la défense et du droit de faire appel. (A.P., World Uighur Congress, 30 juin)
- 26 juin** **Les avocats Li Fangping et Wang Yu ont pu rencontrer dans un centre de détention d'Ouroumtchi l'universitaire Ilham Tohti,** arrêté le 15 janvier 2014 pour «séparatisme». Son état de santé s'est détérioré et il n'est pas soigné comme il conviendrait. Entravé après son arrestation, il a fait une grève de la faim de dix jours. Lors de l'attentat de la gare de Kunming, attribué à des Ouïghours, il a été privé de nourriture pendant une décade et a perdu beaucoup de poids.
- 16 juin** **Exécution de treize personnes de nationalité ouïgoure,** condamnées pour des attaques de policiers, de fonctionnaires ou de civils, pour des vols et incendies, pour des fabrication et stockage d'explosifs dans les préfectures d'Aksu, de Turpan et de Hotan. Les délits sont survenus en 2013 et 2012. (Xinhua, 17 juin)
- 16 juin** **Condamnation à mort de trois Ouïghours pour «l'organisation et la conduite d'un groupe terroriste avec des méthodes dangereuses».** Un véhicule avait foncé dans la foule de la place Tiananmen en octobre 2013, faisant cinq morts et une quarantaine de blessés. La voiture s'est enflammée et les trois occupants de la voiture sont morts. Le tribunal a prononcé une peine d'emprisonnement à vie, une autre à vingt ans, et trois autres de cinq à dix ans d'incarcération. (Xinhua, 16 juin)
- 15 juin** **Trois porteurs de couteaux s'en sont pris à la foule des joueurs d'échecs dans un hall de Hotan (Xinjiang),** faisant quatre blessés. Deux d'entre eux sont morts ; le troisième est en détention. La foule aurait essayé de maîtriser les agresseurs. (A.P., 16 juin)
- 5 juin** **Lors de procès de masse, différents tribunaux du Xinjiang ont condamné quatre-vingt et une personnes pour «meurtre, incendie et appartenance à une organisation terroriste»** à des peines diverses, Parmi celles-ci, neuf condamnations à mort. (S.C.M.P., 6 juin)

HONGKONG ET MACAO.

- 1 juillet** **Plusieurs centaines de milliers de personnes ont défilé dans les rues de Hongkong pour demander une démocratie et un suffrage universel authentique en 2017,** lors de l'élection du chef de l'exécutif local. Cette manifestation traditionnelle du 1er juillet – date de la rétrocession du territoire à la Chine en 1997 - a été la plus suivie depuis 2005, aussi bien selon les chiffres des organisateurs (510.000 manifestants) que ceux de la police (98.600) ou de l'Université de Hongkong (172.000). Selon le directeur du Bureau de liaison du pouvoir central, la manifestation ne changera nullement la position du gouvernement chinois. Des organisations étudiantes sont restées dans le quartier central dans le cadre d'une manifestation assise nocturne. La police a arrêté - pour rassemblement non autorisé - quelque cinq cents manifestants lors de l'évacuation de la zone, le 2 juillet.

(Global Times, S.C.M.P., 2 juillet)

- 29 juin** **Le référendum non officiel organisé depuis le 20 juin par le mouvement Occupy Central sur la réforme du statut du territoire a recueilli 787.767 votes.** 42,11% des bulletins se sont portés sur la proposition de l'Alliance pour une Démocratie véritable en faveur d'une désignation des candidats par le public, les partis politiques et le comité de nomination. 88% ont approuvé une disposition complémentaire qui demandait que le Conseil législatif s'oppose à toute réforme qui contreviendrait aux normes internationales. La proposition de la Fédération des Étudiants a obtenu 38,4% des voix ; celle du Pouvoir au peuple, 10,4%. Les trois motions demandaient que le public puisse librement choisir ses candidats pour l'élection de l'Exécutif, contrairement aux choix du gouvernement central.
Cette consultation est la plus large qui ait jamais été librement organisée dans l'histoire du territoire. Elle s'est déroulée sans incidents. Le chef de la Sécurité de Hongkong mettait pourtant en garde le 11 juin contre des débordements d'éléments radicaux et des explosions de violences. Il annonçait sa ferme volonté de faire respecter l'ordre. (S.C.M.P., 30 juin)
- 29 juin** **À Macao, sur une population de plus de 500.000 habitants, seuls 5.448 habitants ont été qualifiés pour désigner le comité électoral** qui choisira en août le prochain chef de l'exécutif du territoire. Ce comité de quatre cents membres se compose de 56 personnalités désignées par diverses institutions et de 344 élus. Les votants du 29 juin représentent donc moins de trois pour cent de la population active. (S.C.M.P., 30 juin)
- 27 juin** **Mille huit cents avocats de Hongkong ont défilé vêtus de noir pour protester contre le livre blanc chinois** qui porte atteinte à leur indépendance et à celle de la Justice. Le 11 juin, l'association des avocats s'était élevée contre l'affirmation du livre blanc selon laquelle la justice du territoire devrait marcher à l'unisson du gouvernement central. Selon l'association, les juges ne sont pas assimilables à de simples fonctionnaires. Le livre blanc plaçait sur leurs épaules la responsabilité «de comprendre et interpréter correctement la Loi fondamentale». Il affirmait aussi que les fonctionnaires, les juges inclus, avait «l'obligation politique fondamentale d'aimer le pays». De tels termes signifieraient, pour l'association, que la Justice de Hongkong perdrait son indépendance.
Les autorités chinoises préparent un texte de même orientation pour Macao, l'ancienne colonie portugaise située de l'autre côté de la Rivière des Perles. (S.C.M.P., 11-12-27 juin)
- 10 juin** **Le livre blanc publié par le gouvernement chinois sur la question de Hongkong a provoqué une série de rassemblements devant le Bureau de liaison,** avec notamment des membres de la Ligue des Sociaux-démocrates, du Parti Démocrate, du Parti Civique, du Parti travailliste, du Pouvoir au peuple et du groupe étudiantin Scholarism. Les manifestants accusaient Beijing de traiter la Loi fondamentale «comme du papier toilette» ; certains ont brûlé des exemplaires du document. (S.C.M.P., 11 juin)
- 10 juin** **Dans un livre, le gouvernement central affirme que le régime choisi librement par le suffrage universel devra se montrer loyal envers le régime de Beijing,** qui est en fait le garant de son autonomie. Il en va, selon lui, de la sécurité et des intérêts nationaux du pays. Le document dénonce les nombreux points de vue erronés qui s'expriment à Hongkong. (Xinhua, 10 juin)
- 1 juin** **Trois mille personnes ont défilé à Hongkong pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire du soulèvement démocratique de 1989.** Au soir du 4 juin, une veillée aux chandelles a rassemblé une foule plus nombreuse que les années précédentes au Parc Victoria, estimée par les organisateurs à 180.000 personnes et par la police à 99.500. (S.C.M.P., 2-5 juin)

TENSIONS MILITAIRES. LITIGES ET CONFLITS TERRITORIAUX.

Japon

1 juillet **Le gouvernement japonais modifie son interprétation de la Constitution**, qui interdit l'usage de la force pour résoudre des conflits – sauf en cas d'autodéfense. Il élargit ce dernier concept en «autodéfense collective», ce qui autorise à user de la force pour défendre les alliés victimes d'agression. Le ministère chinois des Affaires étrangères a dénoncé la «remilitarisation» du Japon ; la Corée du Sud a exprimé sa désapprobation. (B.B.C., 1 juillet)

11 juin **Selon le ministère chinois de la Défense, des avions de combat japonais F-15 se sont approchés à trente mètres d'un avion chinois TU-154 en patrouille régulière.** Les autorités japonaises contestent les faits et s'en tiennent à leur version initiale, à savoir que ce sont deux avions de combat chinois SU27 qui ont créé le danger en s'approchant d'un appareil japonais. Le Japon a protesté par la voie diplomatique et a convoqué l'ambassadeur chinois à Tokyo le 12 juin. En liaison avec le conflit territorial sur l'archipel des Diaoyu-Senkaku et après la définition par la Chine d'une zone d'identification aérienne, les deux pays ont multiplié les patrouilles maritimes et aériennes. (A.P., 14 juin)

Vietnam

14 juin **Début de construction d'une école à Sansha sur l'île de Yongxing**, dans l'archipel des Xisha (Hoang sa en vietnamien ou Paracels) situé à 350 km de la province la plus au sud de la Chine. La petite île compte 1.443 habitants, venus il y a deux ans pour y administrer l'ensemble des territoires revendiqués dans la méditerranée méridionale. L'école accueillera une quarantaine d'enfants dans dix-huit mois. L'archipel est revendiqué par le Vietnam. Sansha est approvisionné par bateau pour son alimentation, pour son eau et pour les matériaux de construction nécessaires à son expansion. (S.C.M.P., 15 juin)

13 juin **Le ministère chinois des Affaires étrangères accuse les bateaux vietnamiens d'avoir heurté ses bâtiments 1.547 fois depuis le 2 mai**, à proximité de sa plateforme pétrolière ; il publie des vidéos et des photographies comme preuve de ses dires. Une semaine plus tôt, Hanoi avait diffusé des films montrant un grand bâtiment chinois heurtant des bateaux de pêche et les coulant près de la plateforme. Le 12 juin, le Vietnam a adressé aux Nations unies son injonction faite aux Chinois de retirer leur plateforme et de ne pas menacer la sécurité maritime. (Reuters, S.C.M.P., 14 juin)

Autres pays

17 juin **Ouverture dans l'île de Palawan (Philippines) du procès de neuf pêcheurs chinois de Hainan**, accusés de braconnage sur une espèce protégée de tortue. Leur bâtiment contenait 350 de ces animaux, dont 120 encore en vie. Les pêcheurs affirment qu'ils se trouvaient dans les eaux chinoises et contestent la légalité de leur arrestation le 6 mai par la police maritime. Ils refusent de se prêter aux formalités d'enregistrement philippines. Le ministère chinois des Affaires étrangères a demandé leur libération immédiate. (S.C.M.P., 16 juin)

INFORMATIONS DIVERSES

(Cette rubrique regroupe des informations qui, sans toucher directement aux droits de l'homme stricto sensu, éclairent sur les réalités et les tensions de la société chinoise).

24 juin Après cinquante-six jours de mission en haute mer, une flotte chinoise est rentrée au port de Dalian. Elle s'est rendue en Inde, en Birmanie, en Indonésie et au Vietnam. (Xinhua, 24 juin)

19 juin Selon la Fédération internationale de robotique et l'Alliance chinoise pour l'industrie des robots, les achats de robots s'élèvent à 37.000 environ en 2013, ce qui place le pays en tête des marchés nationaux de robots, devant le Japon. La Chine ne dispose cependant que de 96.000 robots, contre 168.000 aux États-Unis et 310.000 au Japon. (C.L.B., 19 juin)

- 17 juin Les investissements étrangers en Chine ont reculé sur un an de 6,7% au mois de mai. Le ralentissement de la croissance pousse à la prudence les investisseurs asiatiques et européens. (*Le Monde*, 18 juin)
- 15 juin Annonce de l'arrestation de deux Chinois des États-Unis pour exportation en contrebande vers la Chine, la Syrie et le Soudan de capteurs-détecteurs à usage militaire. (*Associated Press*, 16 juin)
- 11 juin Départ d'une flottille chinoise pour Hawaii où elle participera à des manœuvres maritimes internationales sous la direction des États-Unis (26 juin - 1 août). C'est la première fois que la Chine s'engage dans ces manœuvres RIMPAC. Elle y envoie notamment quatre navires, deux hélicoptères, une équipe de commando et mille cent soldats. Vingt-trois pays participent aux exercices. Beijing voit dans cette participation un «renforcement de la confiance entre la Chine et les États-Unis» et l'expression de sa «volonté de contribuer à la sécurité régionale». (*Xinhua*, 10 juin ; *S.C.M.P.*, 11 juin)
- 1 juin Les entreprises d'État du Xinjiang sont invitées à recruter sur place 70% de leur personnel et d'accorder 25% au moins des emplois aux minorités nationales locales. (*Reuters*, 1 juin)

SOURCES D'INFORMATION

64tianwang, Agence France-presse, Agence Xinhua, Amnesty International, Apple Daily, Article 19, Aujourd'hui la Chine, B.B.C., Boxun, China Information Center, China Labour Bulletin, Chine-Infos, Chinese Human Rights Defenders, Citizens' radio, Civil Rights & Livelihood Watch, Committee to Protect Journalists, Confédération internationale des syndicats libres, DaJiyuan (*La Grande Époque*), Fondation Duihua, Human Rights Campaign in China, Human Rights in China, Information Centre for Human Rights and Democracy, Kaifang, Kyodo News Agency, Laogai Research Foundation, Minsheng GuanCha, Ming Pao, Mirror Books, Molihua, New Century News, Radio France Internationale (émission en chinois), Radio Free Asia, Radio Free China, Reporters sans Frontières, Reuters, Rights Campaign, S.M.H.R.I.C., South China Morning Post, The Stan-dard, TealeafNation, Tibetan Centre for Human Rights and Democracy, Utopia, WeiQuan Wang, Weiwuerzaixian, Wen Wei Po.

BIBLIOGRAPHIE

ANNUAL REPORTING CONDITIONS SURVEY. Foreign Correspondents' Club of China. 7 pp., mai 2014.

Selon le rapport annuel du Club, 99 % de ceux qui ont répondu à l'enquête estiment que la Chine n'offre pas aux journalistes des conditions d'exercice de la profession correspondant aux normes internationales. 80% estiment que ces conditions se sont dégradées ou ne se sont pas améliorées au cours de l'année écoulée. Les difficultés rencontrées portent sur l'obtention des visas, les violences physique et interférence dans le travail des journalistes, les restrictions de déplacement, le blocage des sites de l'internet.

Accessible sur le site <http://www.cpj.org/blog/2014/06/conditions-for-international-reporters-deteriorati.php>

SÉQUENCES VIDÉOS D'ATTAQUES ATTRIBUÉES AU MOUVEMENT EXTRÉMISTE OUIGHOUR., Gouvernement chinois, 24 juin 2014.

Les autorités chinoises affirment que les vidéos diffusées par les «terroristes» sont en forte augmentation et que des membres de l'East Turkestan Movement (ETIM) sont actifs en Syrie en en Irak, où ils travaillent en liaison avec Al-Qaida.

Le document, court et peu convaincant, est accessible sur le site

https://www.youtube.com/watch?v=-u0KEO2zyYw&feature=youtube_gdata

POUR PRENDRE CONTACT, écrire à :
communication@ldh-france.org en indiquant en objet de
votre mail : «Groupe Chine».

> COMMUNIQUÉ DE PRESSE. 4 JUIN 2014.

TIAN'ANMEN, VINGT-CINQ ANS APRÈS, MALGRÉ LA RÉPRESSION, L'ACTION POUR LA DÉMOCRATIE CONTINUE.

Vingt-cinq ans après la sanglante répression du mouvement démocratique de Tian'anmen, la Ligue des droits de l'Homme constate que la lumière n'est toujours pas faite sur le nombre de victimes, sur le nombre de morts qui se comptent par centaines ou par milliers, sur le nombre de blessés et sur celui de condamnés à la peine capitale, dans les jours et les mois suivants.

Du mouvement démocratique de 1989 sont issues toutes les manifestations présentes en faveur de la construction d'un État de droit, du respect de la Constitution et des libertés fondamentales qu'elle garantit, de l'indépendance de la justice, de la défense des droits civiques et des droits sociaux.

La LDH demande à nouveau au gouvernement chinois la libération de la masse des prisonniers de conscience et la fin des internements administratifs.

En cette année de célébration du cinquantenaire de l'établissement des relations diplomatiques franco-chinoises, la Ligue des droits de l'Homme appelle le gouvernement français à ne pas se faire le complice du pouvoir chinois, qui organise l'ignorance de la tuerie perpétrée il y a vingt-cinq ans. Elle l'invite instamment à tirer toutes les conclusions de la répression policière accrue de ces dernières semaines, à l'égard de ceux qui ont partagé cette espérance de liberté et veulent en maintenir le souvenir.